

**Volet B****Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Re
Mc
t

09057498

**Déposé au Greffe du
Tribunal de Commerce
d'ARLON, le 10 AVR. 2009
Jour de sa réception.
~~Le Greffier en Chef,~~**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/04/2009 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0444.745.394

Dénomination(en entier) : **ZACHARY JEAN-MARIE**

Forme juridique : SPRL

Siège : Rue Grande, 93 - 6812 SUXY

Objet de l'acte : Nomination - Approbation des comptes au 31/12/2008

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2009 décide de nommer Monsieur ZACHARY Quentin au poste de gérant en date du 1^{er} avril 2009. Ce mandat de gestion est limité aux opérations d'une somme maximum de 5000€.

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du gérant, approuve à l'unanimité les comptes et le bilan de l'exercice 2008 tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que l'affectation du résultat.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donne décharge au gérant de sa gestion et approuve à l'unanimité la poursuite des activités de l'entreprise.

Déposé en même temps, le procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 31 mars 2009.

Jean-Marie ZACHARY,
Gérant

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** :**Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature